Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS

Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etranger port en sus	

PUBLICITE

Annonces	la ligne 0,50
Réclames	— 0,75
Faits-divers	— 1,50
Chronique locale	— 4,00

TEMPERATURE

Lille, le 30 avril.

Minimum, nuit, abrité	7-0
Minimum, nuit, découvert	6-2
Surface du sol, 8 h. du matin	10-6
A 1 mètre de profondeur	7-6
De l'air à l'ombre	13-4
Maximum, jour, à l'ombre	15-0
Maximum, jour, au soleil	19-2
Etat hygrométrique (8 h. du m.)	0-/-00
Etat du ciel : Nuageux.	
Direction du vent : S.	

Baromètre. — Le 30 avril (2 h. du matin) la pression est de 765 m/m le 1er mai (2 heures du matin) la pression est de :

Temps probable. — En France, un temps doux et chaud est probable.

Les Concentrés de Lomme

Un peu partout, en ce temps d'élections municipales, il y a des Concentrés.

Les Concentrés, ce sont des gens qui mêlent la carpe radicale avec le lapin socialiste, en vue de « faire pièce à la réaction », comme ils disent dans leur patois politique.

Ce sont des individus qui, en plein XXe siècle, croient encore en « péril clérical », voient encore, ce grand, ce légendaire Péril, qui « déjà tant meurt et qui fait encore peur aux imbéciles comme Croquemitaine fait peur aux enfants.

Mais parmi les « Concentrés » du département, j'en connais peu d'aussi drôles et d'aussi comiques que les membres (salues !) du **Comité de Concentration Républicaine** de la ville de Lomme.

Voilà des citoyens qui me font l'effet de n'être payé une cuite monstre il y a six ans, et de n'être dégrisés que depuis huit jours.

Ils ne savent pas ce qui s'est passé pendant ces six ans. Ils ont dormi, ils ignorent tout.

La terre a tourné sans eux.

***

Mettons-les au courant.

Apprenez, citoyens Concentrés, qu'depuis votre dernière cuite, on a voté en France une loi qui sépare l'Eglise de l'Etat.

Cette loi est mal bâtie, elle est volée, elle est absurde, mais elle existe.

Et l'un de ses effets est que l'Eglise étant séparée de l'Etat, et les Curés ne touchant plus un sou de traitement, ceux-ci sont des citoyens tout à fait indépendants, comme vous et moi.

Comme vous et moi, ils sont libres de faire de la politique en dehors de l'église, de s'occuper d'élections, d'écrire et de dire tout ce qui leur plaît.

Voilà pourquoi vous avez fait une « gaffe », citoyens Concentrés, quand, dans un papier anonyme, vous avez écrit de M. le Curé de Mont-à-Camp qu'il « escomptait les largesses que M. Nicolle et ses amis pourraient lui faire avec l'argent des contribuables. »

Votre Curé a fait de splendides constructions dans votre commune. Il a bâti église, école, patronage.

Il a fait marcher le bâtiment, et chacun sait que « lorsque le bâtiment va, tout va ».

Qui a payé ces constructions ?

Sont-ce les contribuables ? Allons donc ! Vous savez bien que non.

Vous savez bien que le Curé y a dépensé sa fortune personnelle, et que le surplus n'a été payé ni par les contribuables, ni par vous, les perpétuels, mais par les catholiques allant généreusement de leur poche — ce que ne font guère jamais les radicaux et les socialistes.

Et vous savez bien aussi que, en plus de ces œuvres, votre Curé trouve le moyen d'aider l'ouvrier et le pauvre, qui jamais ne frappent inutilement à sa porte.

Vous savez bien que, sans recevoir un sou ni de l'Etat, ni de la Commune, il se dévoue dans le quartier du Mont-à-Camp, fait le catéchisme aux enfants, rend mille services aux petites gens, etc.

Enfin, si vous n'êtiez si ignorants, vous sauriez que, la loi de Séparation étant en vigueur, ni M. Nicolle ni ses amis, ne pourraient lui donner un sou de l'argent des contribuables.

Voyons, d'où sortez-vous, citoyens Concentrés, pour ignorer cette chose si simple que tout le monde sait — excepté vous ?

Fameux conseillers qu'aurait la ville de Lomme, si elle venait à élire dimanche de tels « ignorantins ».

***

Mais à propos de quoi les Concentrés de Lomme partent-ils ainsi en guerre contre leur Curé, et font l'exhumation du vieux « Péril clérical » ?

Ah ! ici c'est encore plus drôle.

A Lomme, comme dans presque toutes les communes du département, MM. les Curés distribuent chaque mois à leurs paroissiens un « Bulletin paroissial ».

C'est une bonne petite feuille, pleine de bons conseils, rappelant à chacun ses devoirs de chrétien.

Or, dans son dernier numéro, le « Bulletin paroissial diocésain » rappelait à tous les électeurs catholiques que c'est un devoir de voter et une mauvaise action de s'abstenir.

Il disait encore que c'est mal faire que de voter « **pour un homme que l'on sait être malhonnête, impie ou antipatriote** ».

Cela a été imprimé et répandu dans tout le département à plus de cent mille exemplaires.

Un million de gens ont pu le lire, par conséquent.

Et personne, nulle part, n'a trouvé à redire à ces conseils. Tout le monde, dans tout le département, a parfaitement compris et trouvé tout naturel que les Curés, dans leur feuille, disent qu'il ne faut pas voter « pour des malhonnêtes, des impies et des antipatriotes ».

Tout le monde, dis-je ?

C'est trop dire. Il y a une exception. Il y a le Comité de Concentration Républicaine de Lomme (saluez encore !) que cette petite phrase du « Bulletin paroissial » a mis en révolution.

Le Curé recommande de ne pas voter pour les malhonnêtes, les impies et les antipatriotes ?

Quand nos illustres Concentrés ont lu cela, leur sang n'a fait qu'un tour. Ils ont été saisis d'épouvante. Vite ! toutes les fortes têtes du Bloc se sont réunies.

Et en s'y mettant tous, chacun apportant le peu d'esprit qu'il a, ils ont « fabriqué » une « Réponse au Bulletin paroissial », pour se défendre contre le Curé du Mont-à-Camp parti en guerre.

Voyons, doucement, citoyens ! Ne criez pas si fort, et raisonnons un peu :

Alors cela vous gêne-qu'on dise aux gens : ne votez pas pour des hommes malhonnêtes ?

Alors ça vous gêne qu'on dise : ne votez pas pour des antipatriotes ?

Alors ça vous gêne qu'on dise : ne votez pas pour des impies ?

Seriez-vous morveux, que vous vous moucher si fort ?

Vous sentiriez-vous atteints par ces recommandations ?

Seriez-vous des hommes malhonnêtes ? Seriez-vous des antipatriotes ? Seriez-vous des impies ?

Et si vous êtes des impies, en seriez-vous honteux ?

Savez-vous que tout cela vous met en mauvaise posture vis-à-vis des électeurs sérieux ?

Les électeurs de bon sens diront :

Voilà des candidats qui crient comme des putois quand on nous recommande de voter pour des honnêtes gens et des patriotes ;

Voilà des individus qui se vantent d'être des anticléricaux et qui se fâchent comme des dindons quand ils s'imaginent qu'on les prend pour des impies ;

Voilà des citoyens qui insultent, qui traitent « d'hypocrite », qui calomnient un de leurs concitoyens qui dit tout simplement aux électeurs : « Votez tous, et votez bien » !

Voilà des malappris qui outragent grossièrement un Curé qui ne leur a rien dit ni rien fait, qui a accompli simplement son devoir, qui ne fait pas de politique (quand il pourrait en faire comme un autre), qui est aimé et respecté de tous.

Ils l'accusent d'être « un jouisseur improductif », lui qui a donné au Mont-à-Camp tout ce qu'il avait de sa famille, lui que tout le monde sait généreux et dévoué ;

Décidément, ces malappris, ces grossiers calomniateurs ne valent pas cher.

Décidément, c'est louche de les voir si furieux quand on parle d'hommes malhonnêtes et antipatriotes.

Nous voulons pour représenter notre ville des hommes bien élevés, francs, honnêtes, patriotes, respectueux de la conscience de tout le monde.

Alors, pas de Concentrés ! A bas le Bloc !

DEM.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

~ A **TOURCOING**, de **M. Jules Ecrepont**, directeur de la filature de coton de M. Bernard-Flipo, rue du Moulin, pieusement décédé à l'âge de 59 ans.

~ Les funérailles de **M. Joseph Fauconnier**, trésorier de l'Harmonie municipale, membre du Comité des Ecoles libres et de la symphonie de l'Union Chorale, ont été célébrées jeudi, à dix heures et demie, à **LA BASSÉE**, au milieu d'une affluence considérable.

Derrière la croix, venaient une délégation des élèves de l'école libre des garçons, de la Société mixte de tir, des Anciens Militaires de La Bassée, des sociétés de secours mutuels de Violaines et de La Bassée, et l'Harmonie municipale, qui s'est fait entendre à l'église et sur le parcours du cortège. Parmi les nombreuses couronnes, on distinguait celle qu'avaient offerte l'Association des Anciens Elèves du Pensionnat Saint-Pierre de Lille et la symphonie de l'Union Chorale.

La levée du corps a été faite par M. le doyen de la paroisse. La maîtrise a exécuté la Messe des morts à plusieurs voix.

Au cimetière, M. Paul Crespel a prononcé un discours dont nous extrayons quelques passages :

Mon cher Joseph,

Auprès de cette tombe où tu descends à 32 ans, laissant bouleversés, atterrés par ta disparition si brusque, si cruelle, une femme, des enfants, des parents qui t'adoraient, je viens t'exprimer les sentiments de tes amis, plus particulièrement ceux de l'Harmonie auxquels tu avais voué une affection toute spéciale. Tous nos sociétaires t'aimaient aussi; comment ne point aimer un homme d'humeur toujours égale, souriant, accueillant à tous, ne tenant aucun compte du travail, ni des soucis, aimant ces charges non pour ce qu'elles rapportent d'honneur, mais pour les services qu'elles permettent de rendre aux autres, modeste à l'excès, n'ayant qu'un seul désir, faire valoir les autres et s'effacer malgré son réel talent.

Quant à moi, je ne saurais oublier, mon cher ami, les visites que me valaient tes préoccupations de trésorier...

La mort, par un de ces coups foudroyants, tels qu'elle les donne parfois pour rappeler qu'elle est maîtresse de l'endroit et de l'heure, t'a brusquement fauché. Heureusement, tu étais de ceux qu'elle ne pouvait surprendre. Elevé par des parents chrétiens, tu avais gardé leurs principes, tu n'avais pas perdu la pensée de l'au-delà, et aujourd'hui, nous avons la conviction que tes yeux qui paraissent fermés, sont ouverts devant la lumière éternelle qui éclaire et dirige les mondes.

C'est cette conviction, à côté et bien au-dessus des sympathies nombreuses qui s'affirment près de ton cercueil, qui est pour tes parents désolés la grande consolation dans leur extrême douleur; la confiance de te savoir heureux dans un monde nouveau et l'espoir de t'y revoir un jour. C'est là aussi, mon cher Joseph, qu'au nom de tes amis, je te donne rendez-vous.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

~ Lundi, à onze heures, en l'église de **LAMBERSART**, a été célébré le mariage de **M. Emile Noël** avec **Mlle Cécile Watelle**, fille de M. et Mme Henri Watelle, de **WIMEREUX**.

M. l'abbé Delannoy, pro-curé de la paroisse, a reçu le consentement des époux et célébré le Saint Sacrifice.

La mariée étant la nièce du Frère Emile, ancien directeur de musique au Pensionnat Saint-Pierre, actuellement à Passy-Froyennes, plusieurs artistes de talent se sont fait entendre pendant la cérémonie. M. P. Desoutter a chanté, de sa voix bien timbrée, la « Bénédiction nuptiale » de M. H. Deffves, et le « Panis Angelicus » de C. Franck avec accompagnement d'orgue, de violon et de hautbois. M. Arthur Marisal a exécuté une Mélodie pour violon et un Duo pour violon et hautbois avec M. P. Pamart. Quant à M. Deffves, outre une entrée et une sortie magistrales pour orgue seul, il a accompagné les chants et les morceaux d'instrument avec un talent qui a fait valoir toutes les ressources de l'excellent orgue dont l'église de Lambersart est dotée.

~ Jeudi, en l'église Saint-Jacques, à **DOUAI**, a été célébré le mariage de **Mlle Marie Butruille**, fille de M. Edmond Butruille, brasseur à Douai, et de Mme Butruille, née Dupont, avec **M. Joseph Maes**, fils de M. Henri Maes, brasseur rue de la Louvière, à Lille, et de Mme Henri Maes, née Devaux.

Les témoins étaient : pour Mlle Butruille, M. Adrien Butruille, son oncle, et M. Paul Butruille, sous-lieutenant au 27e d'artillerie, son frère ; pour M. Maes, M. Jules Maes, son oncle, et Mme Marie Devaux, sa tante.

Le consentement des jeunes époux a été reçu par M. l'abbé Maes, vice-doyen, curé de Saint-Michel, à Lille, oncle du marié, qui, dans une paternelle et délicate allocution, a exhorté les jeunes époux à suivre les nobles et pieuses traditions de leurs familles.

Le saint sacrifice de la messe a été célébré par M. l'abbé Emile Maes, professeur au Collège Saint-Joseph, à Lille, cousin germain du marié.

Pendant la cérémonie, plusieurs artistes exécutèrent des morceaux de circonstance. A noter spécialement : le Final op. 21 de César Franck, pour l'entrée du cortège ; l'« Angelus des jeunes époux », chant nuptial composé par M. Joseph Maes et chanté par M. Follet, maître de chapelle à Saint-Jacques ; le « Benedicat vobis », chœur à quatre voix de Théodore Dubois, chanté par la Chorale Sainte-Cécile, et la sortie « Toccata », de la 5e symphonie pour orgue de Ch.-M. Widor. — Les grandes orgues étaient tenues par M. Miche, organiste de Saint-Jacques.

~ Le 5 mai, à 11 heures, sera célébré, en l'église d'**ESTAIRES**, le mariage de **M. Antoine Desmarquest de Guillaucourt**, avec **Mlle Marthe Watine**.

A nos Correspondants

A l'occasion des élections, nous informons nos correspondants que, SAUF AVIS CONTRAIRE REÇU A LILLE AVANT DIMANCHE, nous leur enverrons lundi prochain et le lendemain du bouclage autant d'exemplaires du journal que les autres jours.

Nous les prions d'en aviser les colporteurs, afin que les résultats des élections soient distribués, lundi 4 et lundi 11, sans aucun retard.

LES CONGRÉGANISTES..

L'Association antimaçonnique de Paris nous communique les noms des Loges et des Vénérables des Loges du **Grand Orient de France** (rue Cadet), d'après l'annuaire de 1908 :

NORD

CAMBRAI. — Loge : **Thémis**, 1, petite rue Vanderburch. — Vénérable : F.·. Garin (Edmond), 3e, ingénieur, constructeur. — Tenue : 2e samedi et 4e dimanche du mois.

DUNKERQUE. — Loge : **Vertu et Travail**, 17, place de la République. — Vénérable : F.·. Durlez (François-Joseph-Henri), sous-ingénieur des Ponts et Chaussées. — Tenue : 1er vendredi du mois.

LILLE. — Loge : **La Lumière du Nord**, 5, rue des Prisons. — Vénérable : F.·. Debierre (Charles-Marie), 18e, membre du Conseil de l'Ordre, professeur d'anatomie à l'Université de Lille. — Tenue : 2e et 4e samedi (8 h. 1/2 soir) et 3e dimanche.

A noter que le F.·. Debierre a obtenu le grade de 18e et fait partie du Chapitre **Rose-Croix**, dont le T.·. S.·. (Très Sage ou Président) est le F.·. Merchier (Louis-Jules-Adolphe), juge de paix.

Les délégués de ces mêmes Loges au convent de 1907 étaient :

Cambrai. — Le F.·. Portois, instituteur. — **Dunkerque**, le F.·. Dezairs, propriétaire. — **Lille**, le F.·. Rodary, officier en non activité pour infirmités.

—o—

D'après l'annuaire de la Franc-Maçonnerie Universelle de 1907, le **Grand Orient de France** compte à Paris et dans la région parisienne : 87 Loges. — En province : 245 Loges. — En Algérie, Tunisie et les colonies : 42 Loges.

Le Rite Ecossais, dont le Grand-Maître est le F.·. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, a son siège, 42, rue Rochechouart, à Paris, et compte à Paris et dans la région parisienne 32 Loges ; en province 30 Loges ; en Algérie, Tunisie et colonies 10 Loges.

Dans le département du Nord on relève cinq Loges (sur 30 Loges de province) du **Rite Ecossais**, tandis que le **Grand-Orient** en dirige trois, sur 245 Loges de province.

Nous donnerons prochainement des indications sur ces Loges du Rite Ecossais.

— La plus importante est celle de la rue de Lens, à Lille. — La Loge **La Fidélité**, à laquelle appartiennent les grands chefs, les FF.·. Delesalle et Desmons (du « Réveil du Nord), et Wellhoff, le receveur municipal, nommé par le gouvernement.

—x—

NÉANT RADICAL

LA MUNICIPALITÉ RADICALE D'ARMENTIÈRES A L'ŒUVRE : MALADROITE DANS SA GESTION FINANCIÈRE ; SECTAIRE DANS SES MANIFESTATIONS ; NULLE DANS LES ŒUVRES SOCIALES.

Les conseillers municipaux d'Armentières, élus par les suffrages de tous les collectivistes, même les plus révolutionnaires, n'ont pas pu, dans le cours de leur administration, se dégager de ce patronage ; et bien souvent leurs actes et leurs décisions se sont ressentis des obscurs engagements pris, il y a trois ans, à l'égard de leurs alliés.

Quand on examine rapidement les étapes de la gestion radicale, on s'aperçoit que les compromissions anciennes ont pesé, depuis le début, sur la plupart des résolutions prises par nos édiles.

Une des premières questions qu'eut à régler la municipalité fut celle de l'indemnité à payer aux victimes des grèves. Aussi hardiement que perfidement, les radicaux, dans leur profession de foi, se disaient, il y a trois ans, comme aujourd'hui, assurés du concours bienveillant de l'administration supérieure. Une occasion unique s'offrait de goûter la manne des faveurs officielles, en demandant à l'Etat de prendre à sa charge les frais de grève, comme il l'avait fait pour la ville de Cluses. Non seulement nos édiles ne songèrent pas à solliciter un pareil subside, mais quand M. Jules Danesette fit voter par la Chambre une proposition en ce sens, ils omirent de produire les pièces requises par la Commission du budget. M. Cochery, président de cette Commission, écrivait le 14 avril 1906, à M. Dansette que, si le rapport n'était pas présenté, c'est qu'aucun renseignement n'avait été envoyé par les intéressés d'Armentières.

Et pourquoi cette inertie de la part de la municipalité ? pourquoi fit-elle payer aux contribuables, par une imposition supplémentaire de cent mille francs, les frais de grèves ? C'est qu'elle n'a pas voulu faire appel à l'administration supérieure, parce qu'elle a craint une vérification des finances de la Ville ; et qu'elle avait promis aux collectivistes de l'éviter. C'est pour cela aussi qu'à la séance où la question vint en discussion au Conseil municipal, l'honorable M. Conem, président en l'absence du Maire, n'eut pas un mot de blâme ni contre les émeutiers, ni contre ceux qui les poussèrent au pillage et à l'incendie.

Si la municipalité radicale l'avait voulu, l'Etat aurait payé les cent mille francs ; elle ne l'a pas voulu parce qu'elle était liée.

—o—

Il est une autre question financière que l'administration municipale aurait dû faire aboutir, si elle a vraiment le pouvoir qu'elle prétend auprès du gouvernement, c'est le vote par le Sénat de la proposition que M. Jules Dansette a fait adopter par la Chambre des députés, tendant à ouvrir un autre crédit de cent mille francs pour venir en aide aux ouvriers de l'industrie textile.

Quand M. le sous-ministre Symian est venu à Armentières, en octobre 1906, distribuer parcimonieusement quelques rubans, l'occasion était belle pour solliciter son concours en vue d'obtenir les cent mille francs promis aux ouvriers et pour récupérer les cent mille francs payés par les radicaux.

Les radicaux n'ont rien dit et il est apparu que malgré leur orgueil, leur jactance, ils n'avaient aucun influence dans les hautes sphères du pouvoir, puisqu'ils n'ont même pas osé présenter à un sous-ministre les revendications de leurs concitoyens.

Nous savons bien qu'en février 1907 l'honorable M. Chas fit annoncer la prochaine répartition de l'indemnité votée. Hélas ! M. le Maire d'Armentières n'avait pas compris ce qui lui avait été dit à Paris et avait confondu un crédit avec un autre.

—o—

La seule opération financière qu'aient faite les radicaux, c'est l'achat de l'immeuble de Saint-Maur ; où ils veulent aménager un hospice dépourvu de tout confort moderne, qui coûtera deux cent mille francs de plus qu'un bâtiment neuf, tout cela pour arriver à fermer un établissement d'enseignement libre.

Les radicaux, en achetant Saint-Maur, se sont fait les complices de la franc-maçonnerie dont le but avoué est de poursuivre par tous les moyens et sur tous les terrains l'oppression des consciences et l'anéantissement des croyances.

—o—

D'ailleurs ils ont créé à Armentières une section de la Société des Conférences Populaires, où les Levy-Lilmann et autres juifs et blocards viennent blasphémer les vieilles traditions nationales.

Avec l'ardeur de néophytes, on les vit courir au Congrès Radical de Lille, couronné par l'infâme goujaterie du punch dans la chapelle du couvent des Carmélites récemment expulsées.

Il y a quelques mois, les honorables M.M. Conem et Villard les représentaient au Congrès de Nancy, qui couvrit les faits de délation et le vote des quinze mille francs.

—o—

Plus tard le bruit courut en ville que l'Hospice et l'hôpital allaient être laïcisés, et que les Sœurs allaient être chassées. Une circulaire préfectorale avait nettement posé la question. L'administration recula, parce que les élections approchaient. Mais les radicaux d'Armentières, ceux qui attendent les décorations, comme ceux qui sont en quête des faveurs, savent très bien qu'ils seront très agréables au gouvernement le jour où ils prendront cette mesure. Nous ne pensons point dans ces conditions, qu'il y ait des électeurs assez naïfs pour penser qu'elle ne sera pas prise dans l'avenir.

Au moment des inventaires et à la vente des Sœurs Noires, on vit certains conseillers municipaux exciter contre les protestataires les bandes d'apaches réunies pour la circonstance.

Dernièrement douze cents électeurs de la paroisse Saint-Vaast demandaient des réparations, qui s'imposent, si on veut empêcher l'édifice de tomber de vétusté ; on ne leur a pas même fait l'honneur d'examiner leur pétition.

—o—

Dans un autre ordre d'idées, au moment de la révision des listes électorales, le 4 février, à onze heures du soir, à la dernière minute du délai légal des réclamations, des individus, connus pour appartenir au parti radical, déposaient un grand nombre de demandes de radiation d'électeurs qui avaient le droit absolu de voter. Il a fallu trois réunions devant un Juge de paix pour faire réintégrer ces citoyens sur les listes électorales. Le coup a raté grâce à la vigilance de nos amis ; mais il n'en est pas moins vrai que les radicaux avaient essayé de se débarrasser d'adversaires gênants par un truquage dont M. le Juge de paix dans des décisions équitables, condamna l'illégalité.

—o—

Et maintenant qu'apparaissent d'une part leur inhabilité financière et d'autre part leur participation à la politique sectaire du gouvernement, veulent-ils nous dire quelle fut leur œuvre sociale ?

Qu'on relise leur profession de foi !

Ils ont distribué des secours aux ouvriers sinistrés des usines. La belle affaire ! mais ils auraient été très coupables de ne point consacrer une part des ressources publiques aux victimes des chômages, quand les libéraux, sur l'initiative de M. Jules Dansette, ouvraient une souscription, et y contribuaient avec leur propre argent.

En dehors de cela, le manifeste radical ne contient que des promesses : promesse de maternité, promesse d'hospice, promesse de loterie. De même que les travailleurs n'ont jamais vu les radicaux du gouvernement réaliser les retraites depuis si longtemps promises ; de même qu'ils ne verront jamais les cent mille francs cependant votés par la Chambre, en faveur des ouvriers de l'industrie textile ; de même ils n'auront jamais la bonne fortune de voir les bourgeois radicaux s'intéresser utilement à leur sort.

Toujours promettre, telle est l'éternelle tactique du parti radical.

—o—

En résumé l'administration radicale d'Armentières, si réclamière dans ses promesses a été maladroite dans sa gestion financière, sectaire dans ses manifestations, et nulle dans les œuvres sociales. Aux électeurs de tirer la conclusion.

LES GRÈVES

A LILLE

Chez les garçons de machine. — Hier matin, cinquante ouvriers de machine, pour la plupart jeunes gens de 13 à 19 ans, demandaient à leur patron, M. Drieux, rue Fontenoy, une augmentation de salaire. Sur le refus de celui-ci, ils abandonnèrent le travail. De ce fait, 40 ouvriers du peignage Drieux se verront forcés de chômer.

A DOUAI

Les ouvriers peintres. — Dans une réunion tenue mercredi soir au siège du syndicat, rue des Ferronniers, les ouvriers peintres et vitriers de Douai ont décidé la grève. Ils se sont rendus chez leurs patrons au nombre d'une cinquantaine pour remettre leurs outils. Une réunion a eu lieu jeudi soir, où ils ont décidé l'attitude définitive à prendre.

LILLE

Deuxième lettre ouverte à M. Edouard DELESALLE

directeur du « Réveil du Nord »

Monsieur le Directeur,

Je sais que vous avez l'intelligence vive, et la plume aussi alerte que l'imagination féconde.

Aussi, quelque plaisir que j'aie à discuter avec vous, je n'avais pas voulu poursuivre une conversation « financière » qui pouvait durer longtemps et fatiguer vos lecteurs.

Je n'avais pas voulu relever l'erreur commise par vous d'une prétendue dette à M. Collin, dont le Conseil de Préfecture a, comme nous, rejeté la légitimité. De même les 100.000 francs de ventes de terrains prévues au budget de 1908, n'ont rien de commun avec les ventes des terrains expropriés. (*Pour votre gouverne, cette prévision est déjà dépassée et nous ne sommes qu'au mois d'avril.*)

Tout en me couvrant d'ironiques félicitations, vous reconnaissiez que nous laissions disponible une somme de 789.000 fr. et c'est ce qu'il fallait démontrer — C. Q. F. D., comme on dit en géométrie.

Je comptais donc en rester là.

Mais votre troisième article est moins loyal encore que les précédents et nécessite une réponse.

Puisque vous dites au public que les dépenses ordinaires de notre municipalité ont été en moyenne de 228.000 francs supérieures aux dépenses ordinaires de la municipalité précédente, il serait juste d'y ajouter quelques explications.

Veuillez donc, je vous prie, mettre sous les yeux de ce même public quelques chapitres du budget de 1904, le dernier voté par nos prédécesseurs et du budget de 1908, le dernier voté par nous :

	1904 — Fr.	1908 — Fr.
Octroi	426.000	445.000
Police	516.000	560.000
Caisse des retraites	80.000	150.000
Enfants assistés	19.000	43.000
Sociétés de secours mutuels	9.000	14.000
Sanatoria	19.000	25.000
Ecole d'Architecture	..	25.000
Entretien des propriétés communales	200.000	250.000
Traitement des instituteurs	744.000	950.000
Assistance aux vieillards	..	278.000
	2.033.000	2.740.000

Ces chiffres indiquent à quelles charges nouvelles nous avons eu à faire face, sans tenir compte des annuités supplémentaires d'emprunt.

Je serais heureux que vous m'indiquiez

FEUILLETON 87.

Mam'zelle Monte-Cristo

Par Charles SOLO

— Je n'y vois aucun inconvénient, et même, si vous le désirez, je vous donnerai un mot de recommandation.

— Je n'oserais vous le demander !

— Bah !... Nous sommes officiers, vous êtes journaliste, et il faut s'entr'aider en ce monde.

Bolton tira de son portefeuille une carte de visite, y traça quelques lignes et la remit au détective.

Avec ça, et en dépit des ordres supérieurs de nos chefs, vous êtes assuré de recevoir bon accueil.

— Je sais que vos généraux ne portent pas dans leur cœur les correspondants de journaux.

— C'est vrai ! il y a défense formelle de communiquer quoi que ce soit aux war-correspondant, nous devons même les mettre hors d'état de nuire ; c'est-à-dire de correspondre avec l'étranger. Mais, nous nous moquons des grands chefs.

— Je comprends... Mais le temps passe, au revoir, capitaine.

— Le soleil descend à l'horizon, dans une heure il fera noir comme dans l'âme d'un Boer ! Vous ne craignez pas de vous aventurer dans les ténèbres ?

— Oh ! Je me tirerai d'affaire.

— Vous savez ! Je puis me charger d'éclairer votre route ! La cambuse où nous nous trouvons ferait une torche superbe.

— Merci de l'intention ! mais vous n'en ferez rien.

— Et pourquoi renoncerai-je à la tradition, monsieur Clipson ?

— Parce que le vent souffle dans la direction de la ferme voisine, qui brûlerait aussi.

— Bonne affaire ! Vous n'en verrez que plus clair ! Deux torches éclairent mieux qu'une.

— Parfaitement !... Seulement, l'une de ces « torches » est la propriété d'un bon Anglais, d'un fidèle sujet de Sa Majesté, et qui, en ce moment, donne l'hospitalité à d'autres Anglais, non moins loyalistes.

— Tiens ! Vous m'apprenez du nouveau !

— C'est l'exacte vérité ! sir capitaine.

— Je vais immédiatement me renseigner. Bon voyage et bonne chance, monsieur Clipson.

— Bon amusement, monsieur Bolton !

— Ça ne manquera pas !... Mais, au moins, vous ne m'oublierez pas dans votre compte rendu ?

— Vous ne tarderez pas à recevoir de mes nouvelles.

— Le plus tôt possible !

— Oui ! Le plus tôt possible !

Les deux hommes se serrèrent la main, et Simpson, un carton en bandoulière, son large chapeau enfoncé dans la nuque, se dirigea vers l'écurie où se trouvait le cheval qu'il avait acheté à Laurenzo-Marquez pour suivre les Blackbaern.

Les soldats, au courant des bonnes relations que le war-correspondant entretenait avec leur chef, ne lui suscitèrent aucune difficulté.

Au moment de monter en selle, Simpson hésita.

Il venait de se rappeler que là-haut, dans la chambrette mise à sa disposition par Sandman, il abandonnait ses modestes bagages, c'est-à-dire sa Bible, ses lunettes bleues et les fioles de teintures qui lui avaient servi à teindre son poil.

— Bah ! pensa-t-il, même s'ils découvrent ces objets, les Anglais ne peuvent se douter de l'usage que j'en ai fait ! Ce Bolton est un parfait imbécile et, à ses yeux, je suis et je reste correspondant de guerre du « New-York Herald ».

Sur cette réflexion, il s'éloigna, entièrement rassuré.

Pendant quelque temps, il chevaucha, comme s'il avait eu l'intention de rejoindre le cantonnement des hussards.

Mais, arrivé à un demi-kilomètre de la ferme, il tourna à gauche, monta un kopje et s'engagea dans la région que, d'après les indications de Bolton, il savait entièrement dégarnie de troupes anglaises.

Certain de n'être pas inquiété, il lança son cheval au galop.

Le jour baissait.

Au détour d'une gorge, Simpson vit un monticule qui se dressait devant lui, à la distance d'un mille environ.

Il s'arma de ses jumelles et interrogea le sommet du kopje.

Malgré les brumes du soir, il vit des formes humaines qui s'agitaient sur la crête.

— Bon ! pensa-t-il. Je ne me suis pas égaré. Voici le perchoir où je vais dénicher master Donegal, la petite miss et ses amis.

Pour éviter une confusion qui aurait pu entraîner, pour sa personne, de désagréables conséquences, Simpson mit son cheval au pas, se donna une allure parfaitement inoffensive et continua sa route.

Quinze minutes après, il était saisi, garotté et conduit en présence de Van Berkel.

Telles furent les aventures du détective Simpson depuis le jour où il abandonna ses clients à bord de la *Florida*, en rade de New-York.

Ce récit, il le fit d'une haleine et sans tirer vanité de ses exploits.

Tout le monde l'avait écouté avec une profonde attention.

— C'est tout ce que vous savez, demanda master Donegal, quand il eut terminé.

— C'est tout.

— Vous avez bien travaillé, Simpson. Je vais vous signer un chèque, le reste de votre prime.

En disant à M. Donegal que rien ne lui avait échappé des agissements des frères Blackbaern, Simpson se trompait.

Il ne pouvait être au courant de l'incident qui s'était passé à la ferme Sandman après son départ.

Et pourtant cet incident devait être d'une influence capitale sur les destinées de nos héros.

Il est donc indispensable que nous en fassions l'objet du chapitre suivant.

XXIII

Changement de tactique

Or, voici ce que Simpson ne savait pas :

Après le départ du faux war-correspondant, le capitaine Austin Bolton, très satisfait de lui-même, alla sans façon reprendre possession du siège de l'aïeul, étendit ses jambes sur les chenets du foyer et ordonna à l'une des jeunes filles d'attiser le feu.

En ce moment, le sergent qui avait présidé aux perquisitions ordonnées dans la ferme, opéra sa rentrée, tenant une petite valise à la main.

— Eh bien ? demanda Bolton.

— Rien ! mon capitaine. Ces paysans sont de vrais gueux, pas un pot d'ale, pas une fiole de wisky.

— Ah ! les chiens ! Ils veulent donc condamner un honnête officier de Sa Majesté à mourir de soif ! Peut-être n'as-tu pas bien cherché, Kil.

— Je demande pardon à Son Honneur, nos dragons ont tout retourné et tout éventré.

— Et outre les rafraîchissements dont ces gens ont oublié de s'approvisionner, la maison ne recèle aucune arme, aucune pièce compromettante ?

— Non ! Mais nous avons découvert autre chose qui va faire rire Son Honneur.

— Animal ! Mais que portes-tu donc dans cette valise ?

— Ça ! Votre Honneur, c'est précisément la chose, ou plutôt les choses, que nous avons découvertes dans un taudis, sous les combles !... Ha ha ! Je veux me priver de wisky toute ma vie si vous devinez ce que contient cette valise.

— Je n'aime pas les énigmes, Kil !

Le sergent, voyant que son supérieur n'était pas d'humeur à plaisanter, déposa la valise sur la table et l'ouvrit.

Elle contenait plusieurs fioles de liquides colorés, une demi-douzaine de boîtes contenant une sorte d'onguent, un rasoir, une Bible, des ciseaux et une paire de lunettes bleues.

En un clin d'œil, Bolton eut inventorié ces objets disparates.

— Tu es un sot, Kil !... Que trouves-tu d'extraordinaire à cette trouvaille ?

— Mais, Votre Honneur, sauf le respect que je vous dois, je la trouve très extraordinaire.

Il déboucha une des fioles, prit une des boîtes et les tendit au capitaine.

— Tenez ! Votre Honneur ! Sentez-moi ça !... Ne constatez-vous pas que ça sent la parfumerie ?

— En effet ! Et après ?

— Après !... Mais Votre Honneur, les objets de toilette jurent rudement avec le rasoir, la Bible et les lunettes bleues qui les accompagnent, et j'en conclus...

— Tu en conclus, animal ?

— Que cette pacotille appartient soit à un clergyman qui se maquille, soit à une élégante qui met des lunettes bleues et qui commente la Bible au lieu de lire des billets doux ! Deux phénomènes qu'on n'a pas encore rencontrés !

— Tu as raison, Kil ! C'est très drôle !

— Je l'avais pensé, aussi ai-je cru devoir mettre Son Honneur au courant ! Tenez, capitaine, il serait intéressant de savoir à qui appartiennent ces objets.

Sir Austin William Bolton n'était pas un aigle de perspicacité ; un lourd travail s'opéra en sa cervelle.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille.
Le gérant : Ch. VERAN.